

Disparition mystérieuse de conteneurs de kévazingo au port d'Owendo Le Premier ministre est parti s'enquérir de la situation

J-C.A
Libreville/Gabon

Julien Nkoghe Bekale est allé s'informer des conditions de la disparition de ces conteneurs. Non sans sensibiliser, au passage, le personnel de la Douane pour plus de vigilance et de conscience professionnelle dans l'accomplissement de leurs tâches au quotidien.

C'EST à la tête d'une forte délégation comprenant les ministres d'Etat Edgar Anicet Mboumbou Miyakou (Justice) et Guy Bertrand Mapangou (Forêts), les ministres Jean-Marie Ogan-daga (Économie), Nanette Longa (Emploi et porte-parole du gouvernement), du ministre délégué Franck Nguema (Forêt), et Olivier N'zahou (Procureur de la République), que le chef du gouvernement, Julien Nkoghe Bekale, s'est rendu, mardi dernier, aux services de la Douane situés au port d'Owendo, après un passage en matinée au ministère en charge des Forêts.

L'objet de ce déplacement était de s'enquérir des conditions de la disparition inexplicable, il y a quelques jours, de plus de trois cents (300) conteneurs de kévazingo mis sous scellés quelques semaines plus tôt par la justice et parqués au sein de ce port. D'après les premiers élé-



Le Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, à son arrivée au port d'Owendo.



Une vue des responsables de la Douane.

Une phase des échanges.



ments de l'enquête, deux cents conteneurs auraient déjà été retrouvés, comme l'a déclaré le chef du gouvernement à l'issue de la réunion qu'il a eue avec les

responsables de la Douane. Aux agents de service, Julien Nkoghe a appelé à plus de vigilance dans l'exercice de leurs fonctions. Tout comme il a fait savoir que

si des responsabilités sont clairement établies à l'issue des investigations actuellement en cours, des sanctions seront prises à la mesure de la gravité

des faits dénoncés. Toutefois, il a dit respecter la présomption d'innocence et attend patiemment les conclusions de l'enquête diligentée par les autorités

judiciaires. Il est à signaler que lesdits conteneurs avaient été saisis en mars dernier, suite à une opération judiciaire, puis mis sous scellés. On dénombra 392 conteneurs pour un total de 495,301m3 de bois. Un mois plus tard, tous avaient quasiment disparu, soit 353. Mais, suite aux investigations menées par la justice, 200 de ces conteneurs ont finalement été localisés, toujours au niveau de la zone du port, à l'abri des regards.

Notons que le kévazingo est un arbre millénaire. Son bois est extrêmement précieux et est vendu à prix d'or en Asie où le mètre cube s'échangerait autour de 2 millions de francs. Menacé d'extinction, son exploitation a été officiellement interdite

Vie des partis politiques/CLR/ Trois questions à...Nicaise Sickout-Iguendja

"Je ne suis plus secrétaire général du CLR depuis avril dernier"

Propos recueillis par Stéphane MASSASSA
Libreville/Gabon

L'UNION. Depuis plusieurs semaines, une information selon laquelle vous auriez démissionné de votre poste de secrétaire général du Centre des libéraux réformateurs (CLR). Est-elle exacte ?

Nicaise Sickout-Iguendja : Oui ! Je confirme qu'en date du 11 avril 2019, soit un an jour pour jour que j'ai été nommé en qualité de secrétaire général, j'ai volontairement choisi de déposer ma démission de ce poste. Ma lettre de démission a été actée puisque j'ai reçu un accusé de réception. À ce jour, je demeure un simple militant de base. Donc, effectivement, je ne suis plus le secrétaire général du Centre des libéraux réformateurs (CLR) depuis le 11 avril dernier. J'estime avoir donné le meilleur de moi-même pour être un bon Centriste et ce n'est pas de gaieté de cœur que j'ai décidé de quitter ce poste.

Pourquoi cette décision soudainement ?
- Il faut dire que cette démission avait déjà failli intervenir entre les mois de septembre et octobre derniers. Mais, au regard de l'importance de la fonction que j'occupais à cette époque, à savoir secrétaire général du parti, une telle décision en plein processus électoral, n'aurait pas été perçue, mon à



Nicaise Sickout-Iguendja, désormais ancien secrétaire général du CLR.

avis, comme une démarche élégante, quelles qu'en soient les raisons. J'ai donc d'abord voulu assumer mon statut de militant, tête de liste aux Locales et candidat aux Législatives. Où, il faut le rappeler, j'ai été admis au second tour avant de désister pour des raisons d'arrangement politique. Ceci dit, pour ce qui est des raisons fondamentales s'agissant du parti en lui-même, elles portent sur son organisation et son fonctionnement. J'ai dit, en 2018, que je n'acceptais pas de devenir secrétaire général pour garder les deux pieds dans un même sabot. Car, Je me donne un comportement de tigre, c'est-à-dire, travailleur, rigoureux, discipliné et fonctionnant sur la base des principes. Mais, à partir du moment où je ne me reconnais pas dans les principes de

fonctionnement et d'organisation, par voie de conséquence, je ne vois pas pourquoi je ferais semblant d'occuper un poste qui, sur le fond, ne cadre pas avec ma philosophie de gouvernance d'une formation politique. Je ne voudrais pas évoquer des reproches qui friserait la personnalisation des choses. Et sachez que j'ai pour Monsieur Jean-Boniface Assélé, beaucoup de respect, beaucoup de considération, beaucoup d'amour, beaucoup d'amitié et par dessus tout, beaucoup de reconnaissance. Car, il faut le dire, il a peut-être ses insuffisances comme tout être humain, mais pour moi c'est un humaniste hors-pair. Malheureusement, son humanisme qui est d'ailleurs, le reflet du logo du CLR, ne me conforte pas dans le quotidien, au niveau des décisions prises. Selon moi, un parti politique se doit de fonctionner sur la base de ses statuts et de son règlement intérieur, en tenant compte de sa ligne politique. À partir du moment où je ne me retrouve pas dans un confort de Centriste Réformateur, je le réitère, je ne peux pas occuper un poste pour le plaisir. C'est pourquoi j'ai rendu mon tablier.

Comment envisagez-vous votre avenir politique, car d'aucuns vous imaginent déjà quitter le CLR pour adhérer à une nouvelle formation politique ?

- Dans tous les cas, je pense que cela relève de ma liberté. Je suis venu au CLR en toute liberté et je pense pouvoir également partir en toute liberté. Mais sur ce point, j'indiquerai aux Gabonaises et aux Gabonais

le rôle qui sera le mien et ma place future en politique, au sein ou en dehors du CLR, à partir du 12 juin prochain. Vous me poserez certainement la question de savoir pourquoi cette date. Simplement parce que je fonctionne en politique avec des repères. J'ai adhéré au Parti gabonais pour le Progrès (PGP), mon premier parti politique, le 17 mars 1990. J'y suis resté jusqu'au 23 juillet 2009, de manière officieuse, mais de manière officielle jusqu'en août 2011. J'ai adhéré au CLR officiellement le 12 juin 2012. C'est pourquoi je choisis cette date pour dire si je reste ou si je pars. Mais dans ce contexte, je m'adresserai au plus grand nombre de ma base, comme ce fut le cas lorsque nous avons amorcé les discussions de l'adhésion au CLR. Et c'est la décision majoritaire qui m'indiquera la direction à suivre. Il ne sera pas question de m'engager dans un flou artistique, n'importe comment et n'importe où pour revivre la même chose. Par ailleurs, quoi que l'on dise, je pense qu'au sortir du double scrutin dernier le CLR n'est pas fondamentalement un parti qui a perdu des repères. Une diminution du nombre d'élus ne fait pas d'une formation politique, un parti qui n'a plus de rôle à jouer. Bien au contraire ! Pour pouvoir tenir sa place et jouer son rôle, qui est de participer avec intérêt à la vie démocratique du pays, on se doit de se moderniser, de se restructurer et de se dynamiser. C'est pourquoi, je me refuse de participer au suicide volontaire du CLR, s'il n'y a pas de signe porteur d'avenir.